## REPUBLIQUE FRANCAISE



Décision n°2014.0167/DC/SMACDAM du 3 septembre 2014 du collège de la Haute Autorité de Santé portant adoption de la fiche points clés et solutions, organisation des parcours « Intégration territoriale des services sanitaires, médico-sociaux et sociaux » et de sa « note méthodologique et de synthèse documentaire »

Le collège de la Haute Autorité de santé, ayant valablement délibéré en sa séance du 3 septembre 2014,
Vu les articles L.161-37 et R. 161-72 du code de la sécurité sociale,
Décide :
ar.
Article 1 <sup>er</sup>

La fiche points clés et solutions, organisation des parcours « Intégration territoriale des services sanitaires, médico-sociaux et sociaux» et sa « note méthodologique et de synthèse documentaire », ci-jointes, sont adoptées.

## Article 2

Le directeur de la Haute Autorité de santé est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera publiée sur le site internet de la Haute Autorité de santé.

Fait le 3 septembre 2014

Pour le collège : *Le président,* PR J.-L. HAROUSSEAU *signé*